

<http://www.snetap-fsu.fr/Bonne-annee-a-tous.html>



Bonne année à tous

- Nos Actions - Archives - 2006-07 - Archives -

Date de mise en ligne : vendredi 12 janvier 2007

Date de parution : 8 janvier 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Meilleurs voeux

Le Snetap-[FSU](#) présente ses meilleurs voeux à l'Enseignement Agricole Public, à ses personnels, ses usagers...

Il les présente tout particulièrement à ses adhérents et ses militants, et à ceux qui leur sont proches.

2007, une année d'action

Une nouvelle année commence, et déjà, le calendrier des actions est bien rempli.

Le succès enregistré lors de la récente consultation des personnels doit nous conforter dans nos convictions et renforcer notre détermination.

- **Défendre les statuts des enseignants, c'est défendre le service public d'éducation**

Nous serons dans l'action dès le 20 janvier, notamment pour protester contre les projets de modification des obligations de service des enseignants.

Ces projets ne comportent que régressions, alourdissement de la charge de travail, négation des compétences disciplinaires... Ils portent en filigrane la marque de nouvelles déréglementations.

Qu'on ne s'y trompe pas. Si les projets actuellement connus ne semblent concerner que nos collègues du ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'agriculture s'empressera de les transposer « au nom de la parité », parité qu'il refuse par ailleurs depuis plus de vingt ans dans certains domaines (statut d'agrégé, par exemple).

- **Faire entendre la voix des [TOS](#) de l'[EAP](#) par les conseils régionaux**

Le décret n° 2006-1756 du 23 décembre 2006 fixant les modalités du transfert définitif aux [régions](#) de services ou parties de services du ministère de l'agriculture et de la pêche est paru au Journal Officiel du 30 décembre 2006.

Depuis le 1er janvier 2007, les TOS de l'enseignement agricole sont mis à disposition des conseils régionaux.

Des militants du Snetap et de la FSU seront présents dans les [CTP](#) et CHS régionaux pour faire entendre la voix des personnels des établissements agricoles publics.

Le Snetap-FSU reste opposé à ce transfert. Il oeuvrera, avec les personnels, pour que cette mesure soit rapportée.

- **Budget 2007 : copie à revoir**

Le budget 2007, comme ceux qui l'ont précédé, est désastreux pour le service public d'enseignement agricole. Il privilégie une fois encore l'enseignement agricole privé, chouchou des ministres successifs. Dès à présent, le Snetap

va oeuvrer pour obtenir un collectif budgétaire permettant d'assurer la prochaine rentrée.

Le mouvement 2007 des enseignants et [CPE](#) fait apparaître :

- 35,5 postes vacants pour les CPE ;
- 14,5 postes vacants d'IGREF ;
- 27,0 postes vacants d'[ITA](#) ;
- 111,0 postes vacants de [PCEA](#) ;
- 17,5 postes vacants de professeurs d'[EPS](#) ;
- 148,0 postes vacants de [PLPA](#).

Soit un total de **plus de 350 emplois permanents de l'État** qui devraient être pourvus par des titulaires.

Quand donc les concours permettant de réduire la précarité seront-ils organisés, offrant des postes en nombre suffisant pour satisfaire les besoins de formation ?

Et dans le même temps, une nouvelle diminution de la [DGH](#), après toutes les coupes claires déjà pratiquées, est annoncée...

2007, année électorale

Élection présidentielle en avril et mai, élections législatives en juin, l'avenir de l'enseignement agricole public aussi dépendra de leurs résultats.

Le Snetap-FSU compte interpellier les candidats, sur la base de ses mandats et de ses réflexions (États Généraux de mai 2006) pour connaître leurs intentions. Il sera rendu compte de leurs réponses (ou de leur absence de réponse) dans le bulletin national.

2007, année syndicale

Trois grands rendez-vous attendent les adhérents et les militants :

- fin janvier, **le congrès de la FSU à Marseille**. Le conseil syndical de janvier précisera les mandats que nos représentants défendront ;
- en mars-avril, **l'élection des secrétaires de catégorie**. Interlocuteurs des adhérents pour les problèmes de carrière et de conditions de travail, ils les représentent à ce titre au sein du conseil syndical national. Chaque adhérent est électeur et éligible dans sa catégorie ;
- en octobre, **le congrès national du Snetap-FSU**. Le congrès, instance de décision où toutes les sections, toutes les régions, toutes les catégories sont représentées, fixe pour deux ans les orientations et les mandats syndicaux. Dès à présent, tous les adhérents sont appelés à préparer le prochain congrès.

2007, une bonne année ?

Faute d'une boule de cristal, ce n'est pas possible de le prédire. Mais l'expérience montre qu'une année est d'autant meilleure que la mobilisation est forte, que l'engagement et la détermination des adhérents et des personnels sont importants.

À nous tous d'en faire une bonne année.